

SHARING EDUCATION, SHAPING THE FUTURE



Federation for EDucation in Europe
Fédération Européenne Des Ecoles

RELATIONS
WITH HIGH-LEVEL
INSTITUTIONS

RELATIONS
INSTITUTIONNELLES



PARTAGER LES SAVOIRS, CONSTRUIRE L'AVENIR



2



Federation for **ED**ucation in Europe
Fédération Européenne Des Ecoles

www.fede.education

SUMMARY SOMMAIRE

06

- The Council of Europe (CoE)
- Le Conseil de l'Europe (CdE)

10

The FEDE and The CoE
La FEDE et le CdE

14

- The United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO)
- L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

18

The FEDE and UNESCO
La FEDE et l'UNESCO

20

- The United Nations Economic and Social Council (ECOSOC)
- Le Conseil économique et social des Nations unies (CESNU)

23

The FEDE and ECOSOC
La FEDE et le CESNU

3

25

- The International Organisation of La Francophonie (OIF)
- L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

28

The FEDE and OIF
La FEDE et l'OIF

30

- The European Commission's Pact for Skills
- Le "Pacte pour les compétences" de la Commission européenne

33

The FEDE and its sectoral partnerships with European trade associations
La FEDE et ses partenariats sectoriels avec les fédérations professionnelles européennes

39

The FEDE and National and European trade associations
La FEDE et Les fédérations professionnelles sectorielles nationales et européennes

Founded in 1963, the FEDE is an INGO (International Non-Governmental Organisation) that brings together 500 higher and vocational educational institutions across 40 countries, most of which are located in Europe. FEDE institutions are committed to **teaching democratic values** and **respect for human rights**.



4

Fondée en 1963, la FEDE est une OING (Organisation Internationale Non Gouvernementale) rassemblant 500 établissements d'enseignements supérieurs et professionnels, répartis sur plus de 40 pays principalement en Europe, qui s'engagent dans **l'éducation aux valeurs de la démocratie** et le **respect des droits humains**.

- The FEDE actively monitors **the emergence of new skills** needs and builds partnerships with trade associations so as to produce innovative teaching guidelines in 12 elite subject areas. The FEDE has developed relations with high-level institutions with a view to promoting education and learning for all, with an emphasis on **academic independence and quality education**.

Thanks to its expertise, the FEDE is the official partner of several international organisations at which it enjoys a recognised status:

- The Council of Europe, since 1987 (participatory status)
- The Council of Europe's Steering Committee for Education (CDEDU) (observer status)
- The Council of Europe's Steering Committee for Culture, Heritage and Landscape (CDCPP) (observer status)
- The United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) (consultative status)
- The International Organisation of La Francophonie (OIF) (consultative status)
- The United Nations Economic and Social Council (special consultative status).

The FEDE is included in the European Union's Transparency Register and is a member of the European Commission's Pact for Skills. Working in partnership with the the Council of Europe's Group of States against Corruption (GRECO), it is committed to fighting corruption.

As members of the FEDE network, educational institutions help to share knowledge and good practice and to build partnerships across the world

Joining the FEDE also means helping to train the democratic citizens of the future in a sustainable environment.

- La FEDE est active dans **la veille des nouvelles compétences** et noue des partenariats avec les fédérations professionnelles pour proposer des référentiels pédagogiques innovants dans 12 filières d'excellence. Elle s'implique dans des relations institutionnelles à haut niveau pour porter un projet d'éducation et d'apprentissage pour tous, basé sur **l'indépendance académique et l'éducation de qualité**.

Compte tenu de son expertise, la FEDE est partenaire officiel de plusieurs organisations internationales, et bénéficie de statuts reconnus :

- Le Conseil de l'Europe depuis 1987 (statut participatif)
- Le Comité directeur pour l'Education (CDEDU) du Conseil de l'Europe (statut d'Observateur)
- Le Comité directeur pour la Culture, le Patrimoine et la Paysage (CDCPP) du Conseil de l'Europe (statut d'Observateur)
- L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (statut consultatif)
- L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) (statut consultatif)
- Le Conseil économique et social des Nations Unies (statut consultatif spécial)

La FEDE est inscrite au Registre de transparence de l'Union européenne et est membre du "Pacte pour les compétences" de la Commission européenne. Elle s'engage dans la lutte contre la corruption en partenariat avec le Groupe d'Etats contre la corruption du Conseil de l'Europe (GRECO).

Rejoindre le réseau des écoles membres de la FEDE c'est faciliter la diffusion de la connaissance, le partage des bonnes pratiques et nouer des partenariats dans le monde entier.

Rejoindre la FEDE c'est participer ensemble à la formation de futurs citoyens démocrates dans un environnement durable.



THE COUNCIL OF EUROPE (CoE)

Founded on 5 May 1949 by the Treaty of London, the Council of Europe is an intergovernmental organisation. It brings together 47 Member States (46 since the expulsion of Russia in March 2022) in an area known as 'wider Europe' and via a set of legal norms relating to three areas: **human rights, democracy and the rule of law.**

Its aim is to uphold values of peace, justice and international cooperation, as well as the spiritual and moral values of Europe's shared heritage, on which the democratic principles of individual freedom, political freedom and the primacy of law are based. The CoE is headquartered at the Palais de l'Europe in Strasbourg and has two official languages: French and English.

■ Activities ■

The CoE's activities cover a wide range of policy areas (with the exclusion of defence) and have led to the drafting of numerous norms, charters and conventions aiming to facilitate cooperation between Member States and **strengthen European construction.**

In particular, the CoE has equipped itself with:

- The European Convention on Human Rights, which was signed in November 1950 and entered into force on 3 September 1953
- The European Court of Human Rights, which was founded in September 1959 to ensure compliance with the Convention; both nationals and non-nationals of a State Party to the Convention can refer a case to the Court if they consider that a State Party has breached their rights. The Convention includes a list of rights recognised in the Member States' law; the Court rules on whether or not these rights have been breached as a last resort in cases where the highest-level national court has already been consulted.

The CoE does more than promote human rights and law generally, however. It also has:

- A **cultural dimension**, with its European Cultural Convention of December 1954
- A **societal dimension**, with the European Social Charter of 1961.

Considering that agreement between European countries should be fostered through better understanding of cultural codes, the CoE has produced:

- The Common European Framework of Reference for Languages (CEFR), which aims to reinvigorate the learning of languages.

7

■ Governance ■

The **CoE has four pillars:**

- The **Committee of Ministers, which is made up of the 46 ministers of foreign affairs** belonging to the CoE's Member States.

The Committee meets once a year. Its members' delegates - the permanent representatives - meet once a week and deliberate in closed meetings. Each of the ministers holds the chairmanship of the Committee for six months at a time, rotating on the basis of the alphabetical order of their countries' names.

- The **Parliamentary Assembly of the Council of Europe** (PACE), which has 324 members and 324 substitutes that are elected or appointed by the national parliaments. The number of representatives per country (2 to 18) depends on its demographics. The Assembly meets for one week four times a year. Its work is prepared by specialised committees.
- The **Congress of Local and Regional Authorities**, which has 318 members and 318 substitutes representing over 200,000 local and regional communities within Member States. It meets twice a year in Strasbourg. It plays an essential role in promoting democracy by getting local and regional authorities involved in the work of the CoE. It has two chambers: the Chamber of Local Authorities and the Chamber of Regions.
- The **Conference of International Non-Governmental Organisations** (CINGO) brings together some 280 European civil-society organisations that, since 2003, have

enjoyed participatory status at the CoE. These INGOs help advance the work of, and increase awareness of, the CoE by reflecting on the large range of subjects it addresses and by overseeing the implementation of its conventions in European countries. The Conference meets twice a year in Strasbourg and enriches the CoE's various steering committees and expert groups with its members' expertise.

■ Administration ■

The General Secretariat is the CoE's administrative body. It is responsible for the organisation's budget, which is financed by Member States' governments.

The Secretary General is elected by the PACE for a renewable five-year mandate. Since June 2019, the post of Secretary General of the CoE has been held by the Croatian Marija Pejčinović Burić.

LE CONSEIL DE L'EUROPE (CdE)

Créé le 5 mai 1949 par le traité de Londres, le Conseil de l'Europe est une organisation intergouvernementale qui rassemble 47 États membres (46 depuis l'exclusion de la Russie en mars 2022), par le biais de normes juridiques dans trois domaines, **les droits humains, la démocratie et l'Etat de droit**, dans ce que l'on nomme la Grande Europe.

Son but est de faire respecter les valeurs de paix, de justice et de coopération internationale, ainsi que les valeurs spirituelles et morales du patrimoine commun européen, grâce auxquelles furent posés les principes démocratiques de liberté individuelle, de liberté politique et de prééminence du droit. Son siège est situé à Strasbourg au Palais de l'Europe et ses deux langues officielles sont le français et l'anglais.

■ Activités ■

Les activités du CdE intéressent tous les domaines de la vie courante (sauf les dossiers en lien avec la défense) et ont permis d'élaborer un large éventail de normes, chartes et conventions destinées à faciliter la coopération entre États membres et à **renforcer la construction européenne**.

Dans le cadre de ses activités, le CdE s'est doté :

- En novembre 1950 de la Convention européenne des droits de l'homme, entrée en vigueur le 3 septembre 1953.
- En septembre 1959 de la Cour européenne des droits de l'homme en vue de faire respecter la Convention. C'est auprès de cette Cour que tous les individus, ressortissants ou non des États parties à la Convention, peuvent introduire des requêtes s'ils estiment qu'un État partie à la Convention a enfreint leurs droits.

La Convention énonce une liste de droits reconnus dans chacune des législations des États membres et dont la Cour surveille le respect en dernier recours.

La promotion des droits de l'homme et du droit en général ne sont pas les seules prérogatives du CdE.

En effet, à cela s'ajoutent :

- Un **aspect culturel** avec la Convention culturelle européenne de décembre 1954
- Une **dimension sociétale** avec la Charte sociale européenne de 1961.

Estimant que la concorde entre nations européennes doit être favorisée par une meilleure compréhension des codes culturels, le CdE a initié :

- Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) qui vise à renouveler l'étude des langues.

■ Gouvernance ■

Les **quatre piliers du CdE** sont :

- Le **Comité des ministres composé des 46 ministres des Affaires étrangères** des États membres. Il se réunit une fois par an. Leurs délégués, les représentants permanents, se réunissent une fois par semaine et délibèrent dans un quorum à huis clos. Les ministres exercent la présidence du comité à tour de rôle, par ordre alphabétique des pays, pour une durée de six mois.
- **L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe** (APCE) composée de 324 membres et de 324 suppléants élus ou désignés par les parlements nationaux.

Le nombre de représentants par pays dépend de sa démographie (de 2 à 18). L'assemblée se réunit quatre fois par an pendant une semaine et ses travaux sont préparés par des commissions spécialisées.

■ Le **Congrès des pouvoirs locaux et régionaux** composé de 318 membres et 318 suppléants représentant plus de 200 000 collectivités locales et régionales des États. Il se réunit deux fois par an à Strasbourg. Il joue un rôle fondamental dans la promotion de la démocratie en associant les collectivités locales et régionales aux travaux du CdE. Il est composé de deux chambres : la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions.

■ La **Conférence des Organisations Internationales Non Gouvernementales** (COING) rassemble environ 280 organisations de la société civile européenne, qui depuis 2003, ont le statut participatif. Ces OING contribuent à l'action et au rayonnement du CdE tant par leurs participations à la réflexion sur les multiples sujets abordés que par le suivi de l'application des diverses conventions que ses membres peuvent assurer dans les différents pays européens. La Conférence se réunit 2 fois par an à Strasbourg et exerce son expertise dans les différents comités directeurs et groupes d'experts du CdE.

■ Administration ■

Le **Secrétariat général** est l'organe administratif du CdE qui est responsable du budget de l'organisation, financé par les gouvernements des États membres.

Le Secrétariat général est élu par l'APCE pour cinq ans, avec un mandat renouvelable. Depuis juin 2019, la Croate Marija Pejčinović Burić est Secrétaire Générale du CdE.

THE FEDE & THE COUNCIL OF EUROPE

Thanks to its international educational and cultural expertise, the FEDE enjoys close ties with the Council of Europe (CoE) and has developed several partnerships with CoE entities.

■ The Conference of INGOs

The Council of Europe is an international organisation that has a long tradition of consulting INGOs. Indeed, in 1952 it introduced a 'consultative status' for INGOs wishing to inform its work – a status enjoyed by the FEDE, as a member of the CoE's Conference of INGOs (CINGO), since 1987. Recognising the important role played by INGOs in public governance, in 2003 the CoE decided to change this 'consultative' status to 'participatory' status, which is now enjoyed by the 300 INGOs currently composing the Conference of INGOs. Participatory status allows the FEDE to work directly with the three other pillars of the CoE: the Committee of Ministers and its various steering committees; the Parliamentary Assembly of the Council of Europe (PACE) and the Congress of Local and Regional Authorities. The FEDE's Chairwoman Claude Vivier Le Got was Chairwoman of the CINGO's Education and Culture Committee from June 2017 to April 2021, and since April 2021 the FEDE has led the Human Rights, Artificial Intelligence and Education Working Group. The FEDE is also an active participant at CINGO sessions, which are held twice a year in Strasbourg.

■ The Steering Committee for Education - CDEDU

Attached to the CoE's Committee of Ministers, the CDEDU oversees the CoE's education-related programmes and advises the Committee of Ministers on educational matters. The FEDE's Chairwoman sat on the Bureau of the CDEDU from 2017 to 2021, having been elected for a two-year, once-renewable mandate.

The FEDE holds observer status on the CDEDU. Organisations with observer status provide precious expertise, helping to inform the Committee's work on education.

■ The Steering Committee for Culture, Heritage and Landscape - CDCPP

Attached to the CoE's Committee of Ministers, the CDCPP oversees the CoE's work on culture, heritage and landscape, monitors its implementation and advises the Committee of Ministers on culture, heritage and landscape-related matters. The FEDE enjoys observer status on the CDCPP. In 2019 it was asked by a Member States to design an educational module on 'European values inherent to European cultural heritage'. Only 20 NGOs and one state (Israel) enjoy observer status on the Committee. Observers provide invaluable expertise to guide the CDCPP's work on culture, heritage and landscape.



■ Le Groupe d'experts CDC-EFP du CDEDU

The FEDE's Director of Education has been named a member of the Expert Group on Competences for Democratic Citizenship and Vocational Education and Training (CDC-VET). The experts have been appointed by the Council of Europe to work on its Reference Framework of Competences for Democratic Culture, which has become an international benchmark.

Thanks to its comprehensive European Culture and Citizenship (ECC) module, which is an integral part of all of its European degrees, the FEDE has been a pioneer in this area for some 60 years.

■ The Group of States against Corruption - GRECO

The Group of States against Corruption is a body created by the CoE in May 1999.

It brings together 50 Member States: 48 European countries, plus Kazakhstan and the USA. GRECO aims to build Member States' capacity to fight corruption in all its forms. Working with GRECO, in 2018-2019 the FEDE developed an awareness-raising course on corruption and anti-corruption legislation. In September 2019, the course was included as an additional chapter in Unit A2 of the FEDE's European Culture and Citizenship (ECC) module.

Dedicated, regularly updated educational resources have been produced to support the course (two thematic revision sheets and a chapter in the ECC e-book). Between September 2019 to June 2022, over 14,223 young people studying at FEDE institutions had access to this innovative course, which epitomises successful cooperation between an NGO representing civil society and a CoE body. Each year, another 5 000 to 6 000 new-intake bachelor's students will take the course, which informs them about the need to tackle all forms of corruption.

The FEDE-GRECO course helps further a central goal shared by the FEDE and its network: the promotion of democratic values, human rights, and the rule of law in Europe and beyond.

■ The Observatory on History Teaching in Europe - OHTe

Founded in November 2020 by a Partial Agreements signed by 17 CoE Member States, the Observatory is a response to a worrying geopolitical context in Europe, where tensions are rife in several regions: Belarus, Ukraine, the Balkans and the English Channel. Many European citizens and their governments are challenging verified facts and even changing educational narratives in defiance of evidence provided by the community of historians.

In such conditions, our duty of memory and the value of historical research are in danger, particularly among learners who are using unverified and politicised sources of information. The FEDE is involved in OHTe activities, striving to help provide learners with the technical, material and conceptual tools they need to exercise vigilance in their pursuit of knowledge and skills.

■ The Platform on Ethics, Transparency and Integrity in Education - ETINED

Ethics in education is a subject of global concern, with unethical practices affecting countries to varying degrees but at all levels of education. While some forms of corruption can be difficult to measure, no country can claim that its educational sector is completely free of this scourge (plagiarism, fake degrees, misleading titles etc.). Launched in 2015, the ETINED Platform is a network of specialists appointed by CoE Member States. It aims to promote the sharing of good practice as regards transparency and integrity in education. Since 2019, the FEDE has been invited as an expert to participate in ETINED Platform meetings. In doing so, it is working to strengthen ethics in education.

■ The Steering Committee for Promoting Academic Integrity in Education

In 2020-2021, the COVID-19 pandemic had a major impact on the higher education sector, leading to the closure of educational institutions and the disruption of lessons and classroom learning, with a sudden shift to online study. Ensuring integrity in education in spite of these changes is essential if we are to ensure that higher educational institutions and their qualifications remain credible. Consequently, the CoE's Education Service has launched a programme to identify, publicly commend and propagate relevant good practice across Europe. The FEDE has sat on this Steering Committee since it was set up in April 2021, furnishing its expertise in identifying best practice.

LA FEDE & LE CONSEIL DE L'EUROPE

L'expertise internationale dans les domaines de l'éducation et de la culture de la la FEDE favorise des liens étroits avec le Conseil de l'Europe (CdE). La FEDE a développé plusieurs partenariats avec des institutions rattachées au CdE.

■ La Conférence des OING

La longue tradition de consultation des OING par le Conseil de l'Europe (CdE) remonte à l'introduction en 1952 d'un statut consultatif pour les OING souhaitant influencer les travaux de cette institution. Depuis 1987, la FEDE est membre de la Conférence des OING (COING) du CdE. En 2003, reconnaissant l'importance du rôle joué par les OING dans la gouvernance publique, le CdE a transformé ce statut consultatif en statut participatif pour les 300 OING. Ce statut participatif permet à la FEDE de collaborer directement avec les trois autres piliers du CdE, le Comité des ministres et ses divers Comités directeurs, l'Assemblée parlementaire (APCE) et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux. La présidente de la FEDE, a présidé la Commission éducation et culture de la COING de juin 2017 à avril 2021. Depuis avril 2021, la FEDE pilote le groupe de travail intitulé Droits Humains, Intelligence artificielle et Education, et participe aux sessions de la COING, qui se tiennent deux fois par an à Strasbourg.

■ Le Comité directeur de l'Education - CDEDU

Rattaché au Comité des ministres, le CDEDU supervise les programmes du CdE dans le domaine de l'éducation et conseille le Comité des ministres sur les questions éducatives. De 2017 à 2021, la présidente de la FEDE siégeait en tant qu'élue pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois au Bureau du CDEDU.

La FEDE a le statut d'Observateur auprès du CDEDU

Seules 19 ONG bénéficient statut d'Observateur.

■ Le Comité directeur pour la Culture, le Patrimoine et le Paysage - CDCPP

Rattaché au Comité des ministres, le CDCPP supervise les programmes du CdE liés à la culture, au patrimoine et au paysage, veille à leur mise en œuvre et conseille le Comité des ministres.

La FEDE a le statut d'Observateur auprès du CDCPP et a conçu en 2019 pour un État membre un cours sur "les valeurs européennes constitutives du patrimoine culturel européen". Seules 20 ONG et un État (Israël) bénéficient de ce statut d'Observateur.



■ Le Groupe d'experts CDC-EFP du CDEDU

Le Directeur pédagogique de la FEDE est membre du Groupe d'experts sur les compétences pour la citoyenneté démocratique et l'enseignement et la formation professionnels (CDC-EFP).

Nommés par le Conseil de l'Europe, les experts travaillent sur le Cadre de compétences pour une culture de la démocratie, devenu une référence mondiale et élaboré par le CdE. La FEDE est pionnière depuis 60 ans dans l'incorporation d'un programme complet intitulé "Culture et citoyenneté européennes (CCE)" au sein de 100% de ses diplômes européens.

■ Le Groupe d'Etats contre la corruption - GRECO

Le GRECO est un organe créé par le CdE en mai 1999 qui réunit 50 États membres dont 48 pays européens, le Kazakhstan et les États-Unis. Le GRECO vise à améliorer la capacité à lutter contre la corruption, sous toutes ses formes. Avec le GRECO, la FEDE a élaboré en 2018-2019 un programme pédagogique centré sur la lutte contre la corruption et son encadrement juridique. En septembre 2019, ce cours a été inséré en tant que chapitre supplémentaire au sein de l'unité A2 du module "Culture et citoyenneté européennes" de la FEDE.

De septembre 2019 à juin 2022, plus de 14 223 jeunes apprenants du réseau de la FEDE ont eu accès à ce programme innovant, parfait exemple d'une coopération réussie entre une ONG et un organisme rattaché au CdE. Chaque année, 5 000 à 6 000 étudiants en Bachelor sont sensibilisés à la lutte contre la corruption. Ce cours contribue à la réalisation d'un objectif central du travail de la FEDE : la promotion des valeurs de la démocratie, du respect des droits humains et de l'Etat de droit en Europe et au-delà.

■ L'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe - OHTE

Créé en novembre 2020 par un Accord partiel signé par 17 États membres du CdE, l'Observatoire s'inscrit dans un contexte géopolitique inquiétant en Europe, où les tensions sont fortes : Biélorussie, Ukraine, Balkans, Manche. De nombreux citoyens et gouvernements européens remettent en question des faits établis jusqu'à modifier des récits pédagogiques et faisant fi de vérités historiques reconnues. Le devoir de mémoire et la recherche historique sont dangereusement remis en question, notamment auprès des apprenants qui utilisent des sources d'informations non vérifiées et partisanes. Dans ce cadre, la FEDE s'implique dans les activités de l'OHTE afin de fournir aux apprenants des outils (techniques, concrets ou conceptuels) qui les aideront à exercer leur vigilance dans leur quête de savoirs.

■ La Plateforme sur l'éthique, la transparence et l'intégrité dans l'éducation - ETINED

L'éthique dans l'éducation est un sujet de préoccupation à l'échelle mondiale qui concerne de nombreux pays à tous les niveaux de l'éducation. Si certaines formes de corruption peuvent être difficiles à évaluer, il n'en reste pas moins qu'aucun pays ne peut affirmer que son secteur de l'éducation est totalement épargné par ce fléau (plagiat, faux diplômes, appellations trompeuses, etc.). Lancée en 2015, la Plateforme ETINED est un réseau de spécialistes nommés par les États membres du CdE visant à promouvoir l'échange de bonnes pratiques dans la transparence et l'intégrité dans l'éducation. Depuis 2019, la FEDE est invitée en tant qu'expert et contribue au renforcement de l'éthique dans l'éducation.

■ Le Comité directeur pour la promotion de l'intégrité académique dans l'éducation

En 2020-2021, la pandémie de COVID-19 a eu de graves répercussions sur le secteur de l'enseignement supérieur, entraînant des fermetures d'établissements, l'interruption des cours en classe, avec un passage brutal à l'enseignement en ligne. La promotion de l'intégrité dans l'éducation reste fondamentale pour la crédibilité des établissements et contribue à protéger la qualité de leurs diplômes. C'est pourquoi le Service de l'Education du CdE a lancé ce Programme dans le but d'identifier, de reconnaître et de diffuser les pratiques pertinentes à travers l'Europe. La FEDE siège au sein de ce Comité directeur, depuis sa création en avril 2021. Elle y apporte son expertise pour identifier les meilleures pratiques.



UNESCO

THE UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC & CULTURAL ORGANIZATION

In 1942, during the Second World War, certain European countries that had fought against Nazi Germany and its allies met in the United Kingdom at the Conference of Allied Ministers of Education (CAME) to discuss how they could rebuild their education systems. Very quickly, their plans spread beyond Europe and became international. UNESCO was officially founded on 4 November 1946.

Following two world wars in fewer than 30 years, UNESCO was founded on the conviction that economic and political agreements between states are not enough to ensure long-lasting peace: the peoples of the world also need to be united through intercultural dialogue, mutual understanding and the intellectual and moral solidarity of humanity.

The preamble of UNESCO's Constitution states that '*since wars begin in the minds of men, it is in the minds of men that the defences of peace must be constructed*'.

UNESCO aims to bring about peace through international cooperation in education, science and culture. Its programmes are important in helping to implement the 17 Sustainable Development Goals (SDGs) inscribed in the 2030 Agenda adopted by the United Nations General Assembly in 2015.

As of 1 January 2022, UNESCO has 193 Member States. The Organisation is headquartered in Paris but also has 50 field offices elsewhere in the world and a number of institutes and centres, including the Institute for Statistics in Montreal and the International Bureau of Education in Geneva. Audrey Azoulay (France) has been UNESCO's Director-General since 13 November 2017.

Cultural diversity is regularly subject to attack by new forms of intolerance, the challenging of scientific facts and the undermining of freedom of expression, all of which pose a threat to peace and human rights. Military invasions of countries continue and demonstrate the need to keep working for peace.



15

UNESCO has a duty to reiterate the humanist role of education, science and culture: it must develop educational tools to enable each individual to become a world citizen and to provide every child and adult with access to quality education. UNESCO also encourages the creation of scientific programmes and policies to serve as development and cooperation platforms; this helps to strengthen ties between states and to promote both cultural heritage and the equality of all cultures.

As an ideas laboratory, UNESCO plays an essential role in strengthening the foundations of stable peace and sustainable and equitable development. The Organisation structures its activities around five major programme areas: education; natural, social and human sciences; culture; communication; and information.

The goals of UNESCO's Education Sector include:

- Leading, at an international level, the creation of structures to provide all persons with access to education
- Providing expertise and encouraging partnerships to build countries' capacities to provide quality education for all
- Urging states and the international community to speed up work to achieve their educational goals and to measure the progress made.

The two priorities of UNESCO's educational programme are school education for children in sub-Saharan Africa and gender equality. But UNESCO also prioritises other areas, such as higher education, increasing literacy, better learning, and the development of teacher training.

The Organisation's education system is based on the following themes: human rights, gender equality, global citizenship, sustainable development, and health.

Finally, since 1972 UNESCO has been known across the world for its World Heritage List, which features sites considered to be of outstanding universal value for all of humanity. In addition to its famous list of cultural and natural (tangible) heritage, UNESCO also strives to protect intangible cultural heritage.

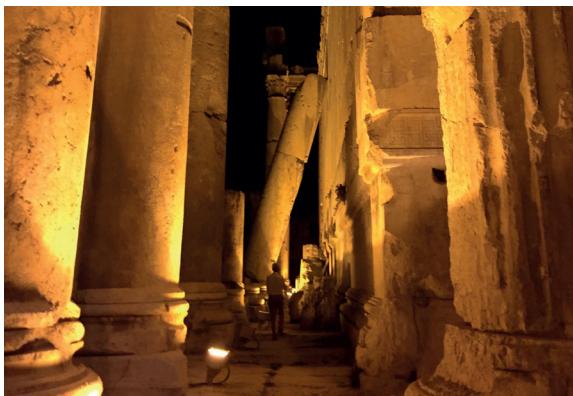
16

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE



En 1942, durant la Deuxième Guerre mondiale, certains pays européens qui affrontaient l'Allemagne nazie et ses alliés, se réunirent au Royaume-Uni lors de la Conférence des ministres alliés de l'éducation (CAME) pour identifier des moyens de reconstruction de leurs systèmes éducatifs. Rapidement, le projet dépasse la sphère européenne et prend une dimension internationale. L'UNESCO voit officiellement le jour le 4 novembre 1946.

Après deux guerres mondiales en moins de trente ans, l'UNESCO est née de la conviction forte que pour construire une paix durable, les accords économiques et politiques entre États ne suffisent pas et qu'il est nécessaire d'unir les peuples par le dialogue entre cultures, la compréhension mutuelle et la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité.



Dans son préambule, l'Acte constitutif de l'UNESCO énonce que " les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ".

L'UNESCO a pour objectif d'instaurer la paix par la coopération internationale en matière d'éducation, de science et de culture. Ses programmes contribuent entre autres à la réalisation des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030, adoptés par l'Assemblée générale des Nations unies en 2015.

L'UNESCO compte 193 États membres au 1^{er} janvier 2022. Le siège de l'UNESCO est situé à Paris mais cinquante bureaux dans le monde y sont rattachés ainsi que plusieurs instituts et centres, comme l'Institut de statistique à Montréal ou le Bureau international d'éducation à Genève. Audrey Azoulay (France) est sa Directrice générale depuis le 13 novembre 2017.

La diversité culturelle est régulièrement attaquée et de nouvelles formes d'intolérance, de contestation de faits scientifiques et d'atteintes à la liberté d'expression menacent la paix et les droits humains. Les invasions guerrières dans des pays sont toujours d'actualités et démontrent la nécessité de continuer d'œuvrer pour la paix.

Le devoir de l'UNESCO est de réaffirmer les missions humanistes de l'éducation, de la science et de la culture en développant des outils éducatifs pour aider chaque individu à vivre en tant que citoyen du monde et pour que chaque

enfant et adulte ait accès à une éducation de qualité. L'UNESCO favorise aussi les programmes et les politiques scientifiques, qui sont des plateformes de développement et de coopération visant à renforcer les liens entre les États et à promouvoir le patrimoine culturel et l'égalité de toutes les cultures.

Servant de laboratoire d'idées, l'UNESCO joue un rôle essentiel dans le renforcement des fondements d'une paix stable et d'un développement durable et équitable. L'Organisation mène son action à travers cinq grandes thématiques programmatiques : l'éducation ; les sciences exactes, naturelles, sociales et humaines ; la culture ; la communication ; et l'information.

Les missions concernant le Secteur de l'éducation de l'UNESCO sont notamment :

- De conduire au niveau international l'édification de structures permettant à toutes les populations d'accéder à l'éducation
- D'offrir une expertise et d'encourager la mise en place de partenariats permettant de renforcer la capacité de tous les pays à offrir une éducation de qualité à tous
- De pousser les États et la communauté internationale à accélérer la marche du progrès vers la réalisation des objectifs éducatifs, et de mesurer les progrès accomplis. Les deux priorités du programme éducatif de l'UNESCO sont la scolarisation des enfants en Afrique sub-Saharienne et l'égalité des genres.

L'UNESCO priviliege aussi d'autres domaines tels que l'enseignement supérieur, le renforcement de l'alphabétisation, l'amélioration de l'apprentissage, le développement de la formation des enseignants. Les thèmes sur lesquels repose le système éducatif mené par l'UNESCO sont les droits humains, l'égalité des sexes, la citoyenneté mondiale, le développement durable et la santé.

Enfin, depuis 1972, l'UNESCO est connue dans le monde entier pour sa Liste du patrimoine mondial, qui présente des sites considérés comme ayant une valeur universelle exceptionnelle pour l'ensemble de l'humanité. Outre son illustre Liste du patrimoine culturel et naturel (matériel), l'UNESCO s'efforce aussi de protéger le patrimoine culturel immatériel.

THE FEDE & UNESCO

The FEDE has been an official partner of the **United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO)** since 30 September 2020.

Its so-called consultative status at UNESCO allows the FEDE to build close ties with this international organisation that is a world specialist on education and culture. The FEDE's areas of work are highly relevant to UNESCO's mandate and, like UNESCO, the FEDE is convinced that education is key to the development of both states and their citizens. The FEDE's educational programmes allow learners to undertake professionally oriented study while also acquiring the skills needed to become open-minded world citizens.

The FEDE, an official UNESCO partner.

- Is involved in UNESCO's collective and bilateral cooperation mechanisms, particularly as regards the 17 Sustainable Development Goals (SDGs) adopted by the UN in 2015.
- Is helping to achieve SDG 4, which aims to 'ensure inclusive and equitable quality education and promote lifelong learning opportunities for all'. Working together to this end, the FEDE and UNESCO are helping, at their different levels, to achieve this ambitious SDG by 2030.

Thanks to their partnership, the FEDE and UNESCO can draw on one another's resources, skills and know-how to bolster the impact and visibility of their respective activities. For UNESCO, the 15,000 students enrolled each year in FEDE programmes, along with the FEDE's network of several hundred teachers, represent a large pool of people liable to be interested in its educational work and to provide it with useful feedback and experience. The two organisations' joint work is therefore mutually beneficial both in terms of validating and potentially improving their learning content and programmes.

- Takes part in strategic reflection, programmes and activities at UNESCO. The FEDE-UNESCO partnership could lead to strategic alliances that might include: the organisation of events (seminars and lectures) at UNESCO; participation at one another's meetings; the joint development of innovative teaching content (for example, on sustainable development); participation in collective consultations; and the promotion of good practice based on values shared by both organisations.

As regards long-term projects, in 2020 the FEDE supported the creation of a UNESCO Chair and a UNITWIN network.

Launched in 1992, the UNITWIN programme supports the creation of UNESCO Chairs and UNITWIN networks focusing on priority areas of UNESCO's mandate. The network currently has 830 UNESCO Chairs and UNITWIN cooperation programmes across more than 110 Member States.

The FEDE's UNESCO Chair will focus on global citizenship education, which is at the heart of UNESCO's 2030 Education Strategy. Based at **the FEDE's Research Institute and Doctoral School**, this Chair will be an ideas and discussion laboratory, helping to enrich existing research programmes by lending them international visibility.

Additionally, the FEDE is planning to build a UNITWIN network that will draw on its large family of member institutions across some 40 countries.

The network will enable the development of projects relevant to UNESCO's objectives, to step up inter-member cooperation (between students, teachers, administrative staff etc.), and to increase the visibility of UNESCO's work in the countries and regions concerned.

The UNITWIN network will be set up in addition to the UNESCO Chair on Global Citizenship through the creation of individual chairs in a number of FEDE institutions.

LA FEDE ET L'UNESCO

Depuis le 30 septembre 2020, la FEDE est un partenaire officiel de l'**Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)**.

Le statut dit "de consultation" permet à la FEDE de tisser des liens étroits avec cette organisation internationale faisant référence au niveau mondial dans les domaines de l'éducation et de la culture. Les domaines de compétence de la FEDE s'inscrivent très largement dans le cadre des orientations de l'UNESCO. Comme l'UNESCO, la FEDE est convaincue que l'éducation est un moteur essentiel du développement des États et de leurs citoyens. Les programmes pédagogiques de la FEDE permettent aux apprenants de suivre une formation professionnalisaante tout en les dotant des compétences nécessaires pour devenir des citoyens ouverts sur le monde.

La FEDE, partenaire officiel de l'UNESCO :

- S'implique dans les mécanismes de coopération collective et bilatérale de l'UNESCO, notamment dans le cadre des 17 Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'ONU en 2015.
 - Participe à la réalisation de l'ODD n°4 qui a pour but "d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie". En s'alliant sur cette thématique de l'éducation, la FEDE et l'UNESCO contribuent à leur niveau respectif à atteindre cet ODD ambitieux d'ici à 2030. Grâce à cette coopération, la FEDE et l'UNESCO peuvent s'appuyer sur leurs ressources, leurs compétences et leurs savoir-faire respectifs afin de renforcer la visibilité et l'impact de leurs activités. Pour l'UNESCO, les 15 000 étudiants annuels et les centaines de professeurs du réseau de la FEDE constituent un vivier très important de personnes susceptibles d'être sensibilisées par ses programmes pédagogiques et de lui fournir un retour utile d'expériences. En termes de validation et d'amélioration potentielle des contenus et des programmes, cette collaboration est bénéfique pour les deux organisations.
 - Participe aux réflexions stratégiques, aux programmes et aux actions de l'UNESCO. Le partenariat FEDE-UNESCO permet d'envisager la création d'alliances stratégiques sur certains sujets; l'organisation d'événements (séminaires, conférences) dans les locaux de l'UNESCO; la participation réciproque aux réunions des instances de l'UNESCO et de la FEDE; l'élaboration conjointe de contenus pédagogiques innovants (sur l'éducation au développement durable par exemple); la participation à des consultations collectives; la promotion des bonnes pratiques fondées sur des valeurs partagées par les deux organisations.
- En termes de dossiers structurants sur le long terme, la FEDE s'est positionnée dès 2020 sur la création d'une chaire UNESCO et sur la mise en place d'un réseau UNITWIN. Lancé en 1992, le programme UNITWIN soutient la création de chaires UNESCO et de réseaux UNITWIN sur des grandes questions prioritaires en lien avec les domaines de compétence de l'Organisation. Le réseau compte actuellement plus de 830 chaires UNESCO et programmes de coopération UNITWIN répartis dans plus de 110 États membres.
- La chaire UNESCO portée par la FEDE traitera de l'éducation à la citoyenneté mondiale, thème au cœur de la Stratégie Education 2030 de l'UNESCO. Rattachée à l'**Institut de Recherche et à l'école doctorale de la FEDE**, cette chaire sera un véritable laboratoire d'idées et d'échanges et permettra d'enrichir les programmes de recherche existants en leur donnant une visibilité internationale.
- En outre, la FEDE prépare la mise en place d'un réseau UNITWIN qui s'appuiera sur le réseau des écoles membres de la FEDE dans environ 40 pays. Ce réseau permettra de construire des projets en lien avec les objectifs de l'UNESCO, de renforcer les coopérations (étudiants, professeurs, administration pédagogique, etc.) entre établissements et d'accroître la visibilité des actions de l'UNESCO dans les territoires concernés. Ce réseau UNITWIN sera mis en œuvre en parallèle à la création de la chaire UNESCO sur la citoyenneté mondiale grâce à la mise en place de chaires individuelles dans divers établissements de la FEDE.

ECOSOC CESNU

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

THE UNITED NATIONS ECONOMIC & SOCIAL COUNCIL (ECOSOC)

Since its founding in 1945, in the aftermath of the Second World War, the United Nations (UN) has focused chiefly on protecting international peace and security, fostering international cooperation, fighting poverty, and protecting human rights across the world. The six main bodies of the United Nations are:

- The General Assembly (the main UN deliberative, decision-making and representational body)
- The Security Council (whose main mission is the safeguarding of international peace and security)
- **The United Nations Economic and Social Council (ECOSOC)**
- The Trusteeship Council
- The International Court of Justice (the UN's main judicial body)
- The Secretariat (which assists the UN's other main bodies by administering their policies and programmes).

Since its founding, the UN has worked actively with non-governmental organisations (NGOs) and has acknowledged their importance in helping to advance the organisation's ideals and support its work. Article 71 of the UN Charter states that the Economic and Social Council can take all necessary steps to consult NGOs on subjects relating to its mandate.

In 1946, ECOSOC introduced consultative status for 41 NGOs. Now, 76 years later, in 2022, this status, which helps the UN foster relations with civil society, is enjoyed by more than 5000 NGOs from across the world. These are NGOs that work in a wide range of different areas, including education, health, eradicating poverty, human rights, gender equality, protecting the rights of indigenous peoples to their customs and traditions, etc. ECOSOC is headquartered in both New York and Geneva.

ECOSOC is the main UN body in charge of making recommendations to Member States on economic, social, cultural, educational, public health, sustainable development and other related matters. It is also in charge of implementing the Sustainable Development Goals (SDG's) adopted internationally in the framework of the 2030 Agenda. ECOSOC plays a central role in the activities of both the UN system and its specialised agencies, particularly by supervising subsidiary and advisory bodies. It has close ties with NGOs in its fields of competence, and is the main UN forum for sustainable development-related reflection, debate and innovation. ECOSOC has 54 members, 18 of which are elected each year by the General Assembly. Members have a three-year mandate.

Mr Munir Akram, permanent representative of Pakistan, has been the President of ECOSOC since 23 July 2020.

The 19 members of ECOSOC's Committee on NGOs can recommend two types of status for NGOs:

■ **General consultative status** is granted to INGOs whose areas of work and activity cover most of the items on the agenda of ECOSOC and its subsidiary bodies. These NGOs may submit written statements and petitions to ECOSOC; they may also propose items for inclusion in its agenda

■ **Special consultative status** is for specialised NGOs and INGOs that work in one area of expertise. Organisations holding this status may submit written statements and petitions to ECOSOC.

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES (CESNU)

Depuis sa création en 1945, l'Organisation des Nations unies (ONU) a pour objectifs principaux de maintenir la paix et la sécurité internationales, de favoriser la coopération internationale, de lutter contre la pauvreté et d'assurer le respect des droits humains à travers le monde. Les six organes principaux de l'ONU établis en 1945 après la fin de la Deuxième Guerre mondiale sont :

- L'Assemblée générale (principal organe délibérateur, décisionnaire et représentatif des Nations unies)
- Le Conseil de sécurité (dont la responsabilité principale est le maintien de la paix et de la sécurité internationale)
- **Le Conseil économique et social des Nations unies (CESNU)**
- Le Conseil de tutelle
- La Cour internationale de Justice (l'organe judiciaire principal de l'ONU)
- Le Secrétariat (au service des autres organes principaux de l'ONU, dont il administre les politiques et les programmes).

Dès sa fondation, l'ONU s'est engagée activement auprès des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et a reconnu l'importance de s'associer à elles pour faire avancer les idéaux de l'organisation et contribuer à soutenir son travail. L'article 71 de la Charte de l'ONU prévoit que le Conseil économique et social peut prendre toutes les dispositions nécessaires pour consulter les ONG sur les sujets relevant de sa compétence.

En 1946, le Conseil économique et social (CESNU) créait le statut consultatif pour 41 ONG. 76 ans plus tard, en 2022, ce sont plus de 5 000 ONG implantées à travers le monde qui bénéficient de ce statut auprès du Conseil, venant ainsi renforcer les liens entre l'ONU et la société civile. Ces organisations sont représentées dans le monde entier et travaillent dans des domaines variés tels que l'éducation,

la santé, l'éradication de la pauvreté, les droits humains, l'égalité des sexes, le respect des coutumes et traditions des populations autochtones, etc. Les deux sièges du CESNU se situent à New York et à Genève.

Le CESNU est le principal organe chargé de proposer des recommandations aux États membres dans les domaines économique, social, culturel, éducatif, de santé publique, de développement durable, et tout autre domaine appartenant à ces derniers. Il a également la charge de mettre en œuvre des objectifs de développement adoptés au niveau international, notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030. Le CESNU joue un rôle central dans les activités du système des Nations Unies et de ses agences spécialisées, notamment par son rôle de supervision des organes subsidiaires et consultatifs. Il entretient des liens étroits avec les ONG dans les domaines de sa compétence. C'est le principal forum onusien de réflexion, de débat et d'innovation sur le développement durable. Le CESNU se compose de 54 membres, dont 18 sont élus chaque année par l'Assemblée générale pour des mandats de trois ans. Depuis le 23 juillet 2020, le président du CESNU est Monsieur Munir Akram, le représentant permanent du Pakistan à l'ONU.

Les 19 membres du Comité chargé des ONG du CESNU peuvent recommander deux types de statut :

- Le **statut consultatif général**, est attribué aux OING, dont les domaines d'action et de travail couvrent la majorité des points contenus dans l'agenda du CESNU et de ses organes subsidiaires. Ces ONG sont habilitées à soumettre au CESNU des communications écrites et des pétitions, et à proposer l'inscription de points à l'ordre du jour.
- Le **statut consultatif spécial**, réservé aux ONG ou OING spécialisées qui travaillent dans un domaine d'expertise et les autorise à soumettre des communications écrites et des pétitions au CESNU.

THE FEDE & UNITED NATIONS ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL

The FEDE has been an official partner of the **United Nations's Economic and Social Council (ECOSOC)** since 22 July 2021. Thanks to the 'special consultative status' granted to it by ECOSOC's Committee on NGOs, it is able to build close relations with this leading UN organ that addresses economic, social and environmental issues.

Since the adoption of the 2030 Sustainable Development Agenda in 2015, NGOs have played an important role as ECOSOC partners on the ground, helping the international community to implement its revolutionary agenda. The aim is for governments, civil society, academics and the private sector to work together to promote sustainable development and implement the commitments taken to protect the environment and biodiversity.

Consultative status is a formal relationship between the FEDE and the United Nations that enables the FEDE to participate in UN work.

ECOSOC is the chief entry point into the UN system for the FEDE since it offers a well-established formal framework for NGO participation. The FEDE, as an accredited NGO, can attend numerous events, including the ordinary sessions of ECOSOC, ECOSOC functional commissions and other ECOSOC subsidiary bodies.

The FEDE can attend official meetings, submit written statements prior to sessions and deliver oral statements; it can also meet with official government delegations, UN civil servants and the representatives of other NGOs. It can also organise and attend side events held during ECOSOC sessions and take part in debates and interactive dialogues.

Thanks to its special consultative status, the FEDE can attend meetings of a range of ECOSOC subsidiary bodies, such as:

- The Partnership Forum
- The Commission for Social Development
- The Commission on the Status of Women
- The Commission on Population and Development
- The Committee on Non-Governmental Organisations
- The Youth Forum, held annually since 2012
- Certain extraordinary meetings depending on the subject addressed.

Each year during the Partnership Forum, ECOSOC and other United Nations entities bring together some of the most influential leaders from politics, the private sector, the NGO sector and civil society.

The forum participants share innovative ideas on how partnerships can be used to resolve pressing social and environmental issues.

The Forum extends the range of people involved in ECOSOC's work and fosters concrete measures to help different groups work together to achieve the ambitious goals set out in the 2030 agenda.

LA FEDE ET LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES

Depuis le 22 juillet 2021, la FEDE est partenaire officiel du **Conseil économique et social des Nations unies (CESNU) ou ECOSOC en anglais**.

Le "statut consultatif spécial" attribué par le Comité chargé des ONG permet à la FEDE de tisser des liens étroits avec l'organisation internationale qui fait référence au niveau mondial sur les questions économiques, sociales et environnementales.

Depuis l'adoption de l'Agenda 2030 pour le développement durable en 2015, les ONG jouent un rôle important en tant que partenaires du CESNU sur le terrain, aidant la communauté internationale à mettre en œuvre cet agenda révolutionnaire. L'idée générale est que les gouvernements, la société civile, le monde universitaire et le secteur privé travaillent ensemble pour promouvoir le développement durable et respecter les engagements pris pour sauvegarder l'environnement et la biodiversité.

Le statut consultatif est une relation formelle entre la FEDE et les Nations unies pour lui permettre de participer aux travaux de l'ONU. Le CESNU est le point d'entrée principal dans le système des Nations unies pour la FEDE, avec un cadre formel bien établi pour sa participation aux travaux de l'Organisation.

La FEDE, en tant qu'ONG accréditée peut assister à de nombreux événements, y compris, mais sans s'y limiter, aux sessions ordinaires du CESNU, de ses commissions fonctionnelles et de ses autres organes subsidiaires.

La FEDE peut assister à des réunions officielles, soumettre des déclarations écrites avant les sessions, faire des déclarations orales, rencontrer des délégations gouvernementales officielles, des fonctionnaires de l'ONU et d'autres représentants d'ONG.

Elle peut également organiser et assister à des événements parallèles qui ont lieu pendant les sessions du CESNU et participer à des débats et à des dialogues interactifs.

Bénéficiant du statut consultatif spécial, la FEDE a notamment accès aux réunions des nombreuses structures subsidiaires du CESNU telles que :

- Le Forum des partenariats
- La Commission du développement social
- La Commission de la condition de la femme
- La Commission de la population et du développement
- Le Comité sur les organisations non gouvernementales ;
- Le Forum de la jeunesse, organisé chaque année depuis 2012
- Certaines réunions extraordinaires en fonction du sujet abordé.

Chaque année, lors du Forum des partenariats, le CESNU et d'autres entités des Nations unies collaborent pour réunir certains des dirigeants les plus influents du monde politique, du secteur privé, du secteur associatif et de la société civile. Ils partagent les dernières innovations partenariales pour trouver des solutions concrètes aux principaux problèmes sociaux ou environnementaux du moment. Le Forum élargit l'éventail des personnes qui s'engagent auprès du CESNU et promeut des mesures concrètes permettant à différents groupes de travailler conjointement pour atteindre les objectifs ambitieux de l'Agenda 2030.



25

THE INTERNATIONAL ORGANISATION OF LA FRANCOPHONIE (OIF)

Founded on 20 March 1970 in Niamey, Niger, the International Organisation of La Francophonie is an atypical international organisation that leads political, educational, economic and cultural cooperation between its members. It brings together 88 states and governments, of which 54 are full members, 7 are associate members, and 27 are observers. That adds up to over one third of the member countries of the United Nations (UN).

26

The OIF is headquartered in Paris, with a budget of €73 million in 2021 and 300 permanent staff members. The organisation is headed by its Secretary General. This post is currently held by Louise Mushikiwabo (Rwanda), following her appointment by the OIF Summit held in Yerevan, Armenia, in September 2018. The Secretary General names an Administrator, who is in charge of implementing and managing cooperation; Geoffroi Montpettit (Canada) was appointed to this post on 22 February 2021.

The OIF has several programme directorates and supporting services to help implement its action on the ground. It also has 11 external representation services:

■ **4 representation services at partner international organisations:** in Addis-Ababa, Ethiopia (African Union and UN Economic Commission for Africa); in Brussels (EU); and in New York and Geneva (United Nations)

■ **7 representation services for each broad geographical area:** in Lomé (Togo) for West Africa; in Libreville (Gabon) for Central Africa; in Tunis (Tunisia) for North Africa; in Antananarivo (Madagascar) for the Indian Ocean; in Hanoi (Vietnam) for the Asia-Pacific region; in Port-au-Prince (Haiti) for Latin America and the Caribbean; and in Bucharest (Romania) for Central and Eastern Europe.

The OIF operates under the authority of three political bodies: the Summit – the OIF's supreme organ, which meets every two years; the Ministerial Conference of La Francophonie (CMF); and the Permanent Council of La Francophonie (CPF).

The OIF provides its 88 Member States and observers with assistance in drafting or strengthening their policies. It leads international political action and multilateral cooperation in support of its four main missions:

- Promote the French language, multilingualism and cultural diversity
- Promote peace, democracy and human rights
- Support education, training, higher education and research
- Develop economic cooperation to foster sustainable development.

To this end, the OIF leads French-speaking multilateral cooperation via work with the Parliamentary Assembly of La Francophonie (APF) and four operating agencies: the Association of Francophone Universities (AUF); the channel TV5Monde; the International Association of French-Speaking Mayors (AIMF); and Senghor University of Alexandria in Egypt.

Finally, in working with French-speaking civil society, the OIF draws on the work of its Conference of INGOs (CINGO). As of 2020, 127 international non-governmental organisations (INGO) and non-governmental organisations (NGO) were accredited by the OIF. OIF action is based on the sharing of experience and good practice, joint endeavour, solidarity, and inclusive collaboration with a range of institutional, academic and civil-society networks.

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)

Crée le 20 mars 1970 à Niamey au Niger, l'Organisation internationale de la Francophonie est une entité internationale atypique qui met en œuvre une coopération politique, éducative, économique et culturelle entre ses membres. Elle regroupe 88 États et gouvernements, dont 54 membres de plein droit, 7 membres associés et 27 observateurs, soit plus du tiers des pays membres de l'Organisation des Nations unies (ONU).

L'OIF a son siège situé à Paris, gère un budget de 73 millions d'euros en 2021 et compte 300 employés permanents. La Secrétaire générale de la Francophonie est la plus haute responsable de l'OIF. Louise Mushikiwabo (Rwanda) a été désignée à ce poste par le Sommet de la Francophonie en septembre 2018 à Erevan en Arménie. La Secrétaire générale nomme un Administrateur chargé d'exécuter et de gérer la coopération. Geoffroi Montpetit (Canada) a été nommé à cette fonction le 22 février 2021. L'OIF compte plusieurs directions de programme ou d'appui pour relayer son action sur le terrain, et elle dispose de 11 représentations extérieures.

■ **4 représentations auprès d'organisations internationales partenaires :** à Addis-Abeba en Ethiopie, auprès de l'Union Africaine et de la Commission économique de l'Afrique de l'ONU; à Bruxelles auprès de l'UE; à New York et à Genève auprès des Nations unies.

■ **7 représentations pour chaque grande zone géographique :** à Lomé (Togo) pour l'Afrique de l'Ouest ; à Libreville (Gabon) pour l'Afrique centrale ; à Tunis (Tunisie) pour l'Afrique du Nord ; à Antananarivo (Madagascar) pour l'océan Indien ; à Hanoï (Vietnam) pour la zone Asie-Pacifique ; à Port-au-Prince (Haïti) pour la Caraïbe et l'Amérique latine ; et à Bucarest (Roumanie) pour l'Europe centrale et orientale.

L'OIF est placée sous l'autorité de trois instances politiques: le Sommet, instance suprême de la Francophonie qui se réunit tous les deux ans ; la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) ; et le Conseil permanent de la Francophonie (CPF).

L'OIF apporte à ses 88 États membres et observateurs un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques. Elle mène des actions de politique internationale et de coopération multilatérale, afin de réaliser ses quatre missions principales :

- Promouvoir la langue française, le plurilinguisme et la diversité culturelle ;
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits humains ;
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
- Développer la coopération économique au service du développement durable.

Dans cette perspective, l'OIF met en œuvre la coopération multilatérale francophone au côté de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et de quatre opérateurs : l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), la chaîne TV5MONDE, l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et l'Université Senghor d'Alexandrie en Egypte.

Enfin, au cœur de son action avec la société civile francophone, l'OIF s'appuie sur les travaux de la Conférence des OING (COING). En 2020, 127 Organisations internationales non gouvernementales (OING) et Organisations non gouvernementales (ONG) sont accréditées auprès de la Francophonie. Le partage des expériences et des bonnes pratiques, la concertation, la solidarité, la collaboration inclusive avec une multitude de réseaux institutionnels, universitaires et de la société civile sont les valeurs qui guident l'action de l'OIF.

THE INTERNATIONAL ORGANISATION OF LA FRANCOPHONIE & THE FEDE

The FEDE has held consultative status at the International Organisation of La Francophonie (OIF) since July 2018. It is therefore a member of the OIF's Conference of INGOs (CINGO), which brings together 127 accredited international non-governmental organisations (INGOs) and non-governmental organisations (NGOs).

The OIF's Conference of INGOs was established under the Charter of La Francophonie. It aims to:

- Increase civil society visibility within the organisation
- Build the capacities of accredited INGOs/NGOs
- Involve these organisations in OIF-led programmes and activities.

The CINGO is an important actor within the OIF. Its mandate enables it to promote the role of civil society within the organisation, to deliver statements to OIF bodies, and to involve its members in designing, implementing and evaluating certain OIF-led initiatives. In order to be granted membership of the CINGO, INGOs and NGOs must be active within at least one OIF-member state or government and in the priority areas laid down in the OIF's Strategic Framework. **Accredited organisations must commit to conduct their activities in line with the values and principles of the OIF and to work in close partnership with the organisation.**

The OIF also aims to help structure, build and develop networks between French-speaking civil-society organisations. It therefore provides accredited NGOs and INGOs with training courses to build their capacity, functioning and impact. This is important, since it helps such organisations to increase their visibility on the international stage and to promote both the interests of French-speaking civil society and the use of French at international events. Accredited organisations are priority OIF partners for which the CINGO constitutes a forum for dialogue

that fosters inter-organisation networking, structuring and development within the French-speaking world.

In order to encourage cooperation between organisations with shared interests and objectives, the CINGO has five thematic committees:

- 1 / Language, Diversity and Culture - 2 / Peace, Democracy and Human Rights - 3 / Education and Training -
- 4 / Digital Economy and Sustainable Development -
- 5 / Global Challenges.

The CINGO also has its own action plan that sets out, for each of the five thematic committees, one or two operations that are to be implemented over a two-year period.

As it has held consultative status at the OIF since 2018, the FEDE is able to help guide the policy directions of the organisation by furnishing its expertise and participating in the sharing of good practice. Cooperation between the OIF and the FEDE, particularly within the CINGO's Education and Training Committee, aims to increase the visibility of OIF initiatives and achievements among FEDE-member institutions. Indeed, the FEDE is able to share news and developments with its partners, learners and network of higher and vocational educational institutions, many of which are located in French-speaking countries. By regularly organising teacher training across its international network, the FEDE also helps to develop OIF activities by strengthening the world's network of French-speaking teachers.

Finally, **OIF-FEDE corporation has made it possible to have the FEDE's French Language Certificate officially recognised by the OIF's Institute for Education and Training (IFEF).** The chief aim of the IFEF is to build the capacities of OIF Member States and partners to improve the quality of educational programmes that teach, or are taught in, French. The FEDE's Language Certificate is based on the Council of Europe's Common European Framework of Reference for Languages (CEFR).

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE ET LA FEDE

Depuis juillet 2018, la FEDE bénéficie du statut consultatif auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). À ce titre, elle est membre de la Conférence des OING (COING) de l'OIF qui rassemble 127 Organisations internationales non gouvernementales (OING) et Organisations non gouvernementales (ONG) accréditées.

La Conférence des OING de l'OIF a été instituée par la Charte de la Francophonie. Sa raison d'être est :

- D'accroître la visibilité de la société civile auprès des instances de la Francophonie
- De renforcer les capacités des OING/ONG accréditées
- De favoriser leur implication dans les actions et les programmes portés par la Francophonie.

La COING est un levier auprès de la Francophonie institutionnelle. Son mandat lui permet de promouvoir le rôle de la société civile au sein de la Francophonie, de transmettre des déclarations aux instances de la Francophonie et d'associer ses membres à la définition, à la conduite et à l'évaluation de certaines initiatives menées par l'OIF.

Pour être membre de la COING, les OING et ONG doivent exercer des activités dans au moins un État ou gouvernement membre de la Francophonie, et dans les domaines prioritaires identifiés par le Cadre stratégique de la Francophonie. **Les organisations accréditées s'engagent à mener des actions compatibles avec les valeurs et principes de la Francophonie, et à travailler en partenariat étroit avec l'Organisation.**

L'OIF a aussi pour ambition de structurer, de développer et de mettre en réseau les organisations de la société civile francophone. Elle met donc à disposition des ONG et OING accréditées, des formations qui visent à renforcer leurs capacités, leurs structures et l'impact de leurs actions. L'enjeu pour ces organisations est de gagner en visibilité sur la scène internationale, de promouvoir les intérêts de la société civile francophone et l'usage du français lors des événements d'envergure internationale. Les organisations

accréditées sont des partenaires privilégiés de l'OIF qui, au sein de la COING, bénéficient d'une enceinte de dialogue favorisant leur mise en réseau, leur structuration et leur développement dans l'espace francophone.

Pour renforcer la coopération entre les organisations ayant des intérêts communs et des objectifs partagés, la COING est composée de cinq commissions thématiques : **1/ Langue, diversité et culture - 2/ Paix, démocratie et droits de l'Homme - 3/ Education et formation - 4/ Economie, numérique et développement durable - 5/ Enjeux globaux.** La COING dispose de son propre plan d'action prévoyant, pour chacune des cinq commissions thématiques, une ou deux actions opérationnelles à porter sur une période de deux ans.

Le statut consultatif auprès de l'OIF obtenu par la FEDE en 2018 lui permet de contribuer aux orientations de l'Organisation, par l'apport de son expertise et par sa participation aux échanges des bonnes pratiques. La coopération entre l'OIF et la FEDE, notamment au sein de la "Commission éducation et formation" de la COING, vise à accroître la visibilité des initiatives et réalisations de la Francophonie auprès des écoles membres de la FEDE. Pour cela, la FEDE peut s'appuyer sur ses partenaires, ses apprenants et son réseau d'établissements d'enseignement supérieur et professionnel, présents dans plusieurs pays francophones. En mettant régulièrement en place des actions de formations des formateurs au sein de son réseau international, la FEDE contribue au développement des activités de la Francophonie en renforçant le réseau des formateurs francophones.

Enfin, **la coopération entre l'OIF et la FEDE a permis de faire reconnaître officiellement le certificat de langue française de la FEDE par l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF).** L'IFEF a pour mission principale de renforcer les capacités des États membres de l'OIF et de ses partenaires pour améliorer la qualité des programmes d'enseignement du et en français. Le Certificat de langue de la FEDE est basé sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) du Conseil de l'Europe.

The European Commission's Pact for Skills

LE « PACTE POUR LES COMPÉTENCES » DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

The European Commission launched the **Pact for Skills** on 10 November 2020. It is one of the flagship initiatives adopted in the framework of the **European Skills Agenda for Sustainable Competitiveness, Social Fairness and Resilience**, which was published in July 2020.

Skills are essential for the EU's post-pandemic recovery.

The European industrial strategy of summer 2020 acknowledges the importance of skills for the green and digital transitions and recognises the opportunities they offer for citizens.

Upskilling and reskilling the workforce is an important aspect of Europe's social market economy. Moreover, it is important to promote skills in the digital sector so as to give everyone the opportunity to contribute to digital transformation. Businesses need qualified staff if they are to innovate and prosper yet they highlight a lack of the right skills among the unemployed and a skills shortage in the workplace.

The Pact aims to change this by having committed partners join forces to provide the skills needed on the European labour market.

It calls on companies, recruiters, social partners, chambers of commerce, public authorities, education and professional training providers and national employment agencies to work together and invest in training for everyone of working age.

The goal is to mobilise resources and encourage relevant actors to take effective steps to promote skilling and to build partnerships that will support the ongoing green and digital transitions.

Members of the Pact must be based in an EU Member State, a country belonging to the European Free Trade Association (EFTA) or an EU candidate country.

All members have access to:

- A networking platform where they can meet with businesses of all sizes and build partnerships to skill the workforce

- A unique entry gateway providing access to clear information on instruments and programmes to fund upskilling and reskilling
- A platform where organisations can present themselves as leaders committed to investing in human capital
- Assistance with exchanges concerning financial support between Pact members and Member States' national and regional authorities
- A knowledge hub focusing on the building of skilling partnerships.

In exchange, the signatories to the Pact agree to its charter and key principles, which they commit to respect and have respected. The charter provides the Pact members (companies, social partners, professional education and training providers etc.) with a shared vision of quality education and training. It states that the signatories commit to promoting a culture of lifelong learning for all, to building solid skills partnerships, to monitoring skills supply and demand and anticipating skills needs, to fighting discrimination, and to favouring gender equality and equality of opportunity. Finally, the Pact signatories are asked to translate their good intentions into concrete skilling commitments.

This can be done in different ways depending on the context, industry ecosystem and type of organisation. For example, professional education and training providers can develop training programmes. Members' tangible commitments are measured by at least one key performance indicator, such as the number of people that take part in a given initiative.

Le 10 novembre 2020, la Commission européenne a lancé le "**pacte pour les compétences**". Ce projet figure parmi ses initiatives phares adoptées dans le cadre de la **Stratégie sur les compétences en Europe pour la compétitivité durable, l'équité sociale et la résilience**, publiée en juillet 2020.

Les compétences revêtent une importance capitale pour la relance de l'économie de l'UE post-pandémie.

La stratégie industrielle européenne présentée à l'été 2020 reconnaît l'importance des compétences pour la double transition écologique et numérique, et les possibilités qu'elles peuvent offrir aux citoyens. La montée en compétences de la main d'œuvre et sa reconversion sont un élément important de l'économie sociale de marché en Europe. De plus, il est nécessaire de promouvoir les compétences dans le domaine du numérique pour offrir à chacun une chance de participer à la transformation digitale. Les entreprises ont besoin de personnel qualifié pour innover et prospérer et pointent les inadéquations des personnes au chômage et les pénuries de compétences. En unissant les forces des partenaires engagés, l'objectif de ce pacte est de réaliser des progrès et de répondre aux besoins en compétences du marché du travail européen. Le pacte invite les entreprises, les employeurs, les partenaires sociaux, les chambres de commerce, les pouvoirs publics, les prestataires d'Enseignement et de Formation Professionnels (EFP), et les agences nationales pour l'emploi à travailler de concert et à investir dans la formation de toute la population en âge de travailler. L'objectif est de mobiliser des ressources et d'inciter les parties concernées à prendre des mesures efficaces en faveur d'une montée en compétences de la main-d'œuvre, ainsi que de créer des partenariats soutenant les transitions écologique et numérique en cours. Les adhérents au pacte sont basés dans l'un des États membres de l'UE, dans des pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) ou dans des pays candidats à l'entrée dans l'UE.

Chaque partie prenante au pacte a accès à :

■ Une plateforme de mise en réseau où les entreprises de toutes tailles et toutes les parties prenantes concernées peuvent se rencontrer et établir des partenariats pour améliorer et perfectionner les compétences

■ Un point d'entrée unique offrant un accès clair à l'information sur les instruments et programmes de financement pour l'amélioration et le perfectionnement des compétences

■ Une plateforme où les organisations peuvent se présenter comme des leaders engagés à investir dans le capital humain

■ Une aide à l'échange entre les partenariats de compétences et les autorités nationales et régionales des États membres en ce qui concerne les soutiens financiers ;

■ Un centre de connaissances axé sur la création de partenariats d'amélioration et de perfectionnement des compétences.

En contrepartie, les adhérents au pacte souscrivent à la charte du pacte et à ses principes clés, qu'ils s'engagent à respecter et à faire respecter. Cette charte présente la vision commune des acteurs engagés (entreprises, partenaires sociaux, prestataires de l'EFP, etc.) à l'égard d'une formation de qualité. Elle indique que les signataires s'engagent à promouvoir une culture de l'apprentissage tout au long de la vie pour tous, à construire des partenariats de compétences solides, à suivre l'offre et la demande en compétences et à anticiper les besoins en compétences, à œuvrer contre la discrimination et pour l'égalité des genres et l'égalité des chances.

Enfin, les signataires du pacte sont invités à traduire leur implication en engagements concrets en matière de perfectionnement des compétences.

Cela peut se faire de différentes manières, selon le contexte, l'écosystème industriel et le type d'organisations impliquées. Par exemple, les prestataires de l'EFP peuvent développer des programmes de formation. Les engagements tangibles des organisations sont suivis par au moins un indicateur de performance clé, comme le nombre de personnes ayant participé à l'initiative concernée.

THE FEDE & ITS SECTORAL PARTNERSHIPS WITH EUROPEAN TRADE ASSOCIATIONS

The European Commission launched the Pact for Skills in November 2020 with a view to mobilising all European actors willing to invest in skills.

The goal is to encourage these actors to commit to the upscaling and reskilling of people of working age and to foster the pooling of efforts through partnerships.

All members of the Pact sign a charter and can benefit from EU support thanks to networking, knowledge, guidance and resource platforms.

The FEDE signed up to the **Commission's Pact for Skills** in March 2021 with a view to developing its network both at the European institutions (European Commission, Council of the EU and European Parliament) and among European trade associations based in Brussels.

One of the chief reasons for joining the Pact is to be able to work with actors that will help ensure the FEDE's educational programmes match up with the skills needed by recruiters in target sectors.

The aim is to build close ties between the FEDE and European trade associations that are recognised by the EU institutions as representative of their sector.

In addition to joining the Pact, the FEDE has therefore also contacted European trade associations with the aim of building partnerships focusing on skills in relevant sectors.



The long-term **memorandums of understanding** concluded between the FEDE and various professional sectors are aligned with the aims of the European Commission's **Pact for Skills**. They aim to ensure a good fit between the FEDE's educational programmes and the needs of job-providing sectors in Europe.

LA FEDE ET SES PARTENARIATS SECTORIELS AVEC LES FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES EUROPÉENNES

En novembre 2020, la Commission européenne a lancé ce pacte afin de mobiliser tous les acteurs européens prêts à investir dans les compétences.

L'objectif est d'encourager tous les acteurs concernés à prendre des engagements en matière de perfectionnement et de reconversion des personnes en âge de travailler, voire de mettre leurs efforts en commun, au moyen de partenariats. Tous les membres du pacte signent une charte et peuvent bénéficier du soutien de l'UE grâce aux plateformes de mises en réseau, de connaissances, d'orientations et de ressources.

Dès mars 2021, la FEDE a adhéré au **pacte pour les compétences de la Commission** en vue de développer son réseau auprès des institutions européennes (Commission européenne, Conseil de l'UE et Parlement européen), ainsi qu'auprès des fédérations professionnelles européennes basées à Bruxelles.



34



L'un des objectifs principaux de l'adhésion au pacte est d'initier des collaborations permettant de faire correspondre les programmes pédagogiques de la FEDE avec les besoins en compétences des entreprises de secteurs ciblés. Cette démarche vise à rapprocher la FEDE de fédérations sectorielles européennes, reconnues comme représentatives de leur secteur par les institutions de l'UE.

En parallèle de son adhésion au pacte, la FEDE s'est donc rapprochée d'associations professionnelles européennes afin de développer des partenariats sur les compétences avec des secteurs d'intérêt

Les **Protocoles d'accord** qui se mettent en place sur la durée entre la FEDE et les différents secteurs s'inscrivent dans les objectifs du **pacte pour les compétences** de la Commission européenne. Ils visent à assurer la bonne adéquation entre les programmes pédagogiques de la FEDE et les besoins de ces secteurs qui sont pourvoyeurs d'emplois en Europe.

National and European trade associations

■ National trade associations ■

Organisations bringing together actors working in a given sector can be found in most countries. Such organisations aim, first and foremost, to defend the interests of their members. They may take the form of an association, a trade union, a professional order, a federation or a committee.

They work to promote, regulate and protect the interests of one or more professions or a professional sector as a whole. Sometimes they will take legal action on behalf of their members. As interest representatives, trade associations, regardless of whether they represent employers or employees, are often consulted by a country's public authorities (governments, parliaments and local governments) on matters relevant to their sector: given that they have close insight into the sector they represent, they are able to provide a useful macroeconomic and crosscutting vision of its development.

Trade associations have numerous roles:

- They help to influence the legislative and regulatory action of policymakers, be they ministers, MPs or civil servants. They are often directly involved in drafting legal standards
- They can perform legal and economic monitoring for their members, conduct studies and surveys to assess the sector's development, and provide general or specific information on the sector and its activity
- At a collective level, employers' associations provide their members with good practice recommendations and play a role in raising awareness of certain issues or problems among their members.

In representing and defending the collective interests of their members in negotiations with public authorities and policymakers, they help to inform legal and economic standards through social dialogue.



This work can lead to the signing of collective agreements, often called sector or industry-wide agreements, that can lead to, for example, higher salaries for employees across a sector.

As key providers of information and advice to public authorities, trade associations can raise the alarm when problems arise in their sectors and help the authorities to take appropriate remedial action.

Finally, at an individual level, trade associations can help guide the behaviour of their member businesses.

For example, an employers' association can provide opinions and conduct financial or legal analyses.

Nonetheless, their members remain free to make their own choices on the basis of their individual interests.

Over the course of their development in the period following the Second World War, trade associations have become structurally stronger and have become more aware of their educational role in raising professional standards in the sector. They play an essential role, providing an all-important link between the public authorities, the education and training sector, and businesses.

■ EU-recognised European trade associations ■



36

As part of European construction efforts, certain national federations in EU countries have joined forces to represent their sector at the European level.

The Commission has provided clear rules governing the creation, representation powers and functioning of these sectoral committees, which are intended to be central fora for consultation, joint initiatives and negotiation between employers' organisations and trade unions.

European social partners must meet the following criteria:

- They must belong to specific sectors or categories and be organised at the European level;
- They must be composed of organisations that are themselves recognised as belonging to social partner structures at the Member-State level;
- They must be able to negotiate agreements and be representative of their sector in several Member States;
- They must have in place an organisational structure allowing them to participate effectively in the consultation process.

Each committee adopts rules of procedure and a programme of work. They usually delegate, along with the Commission, the preparation of meetings and agendas and the monitoring of their work to the corresponding social partners' secretariat.

The sectoral social dialogue committees are made up of an equal number of employer and employee representatives. The secretariat services for each committee are provided by a representative of the Commission. European sectoral social dialogue has increased significantly since 1998, when the European Commission set up the sectoral social dialogue committees, which facilitate dialogue between sectoral social partners at the EU level.

The aim of such dialogue is to improve European governance by involving social partners in the making and implementation of decisions.

There are currently **43 committees** of this kind, and they cover a large range of sectors: telecommunications, agriculture, graphic design, trade, hospitality and catering (HORECA), textiles and clothing, construction, banking, etc.



Les fédérations professionnelles sectorielles nationales et européennes

■ Les fédérations sectorielles nationales ■

Dans la plupart des pays il existe des organisations sectorielles regroupant des acteurs appartenant à même secteur d'activité, dont l'objectif principal est de défendre les intérêts de leurs membres. Elles peuvent prendre la forme d'association, de syndicat, d'ordre professionnel, de fédération ou de comité.

Elles ont pour fonction de promouvoir, de réglementer et de protéger les intérêts d'une ou plusieurs professions ou d'un secteur d'activité, et peuvent agir en justice au nom de leurs adhérents. Représentants d'intérêt, les organisations professionnelles, qu'elles soient patronales ou syndicales, sont consultées par les pouvoirs publics (gouvernement, parlementaires, autorités ou administrations) sur des questions relatives à leur secteur. Ces structures sont des observatrices privilégiées du secteur qu'elles représentent, et ont de ce fait une vision macroéconomique et transversale.

Les missions des fédérations sectorielles sont très nombreuses :

- Elles exercent une action d'influence, législative ou réglementaire auprès des décideurs publics, en particulier les ministères, les parlementaires et les fonctionnaires. À ce titre, elles participent à l'élaboration de la norme juridique, en contribuant directement à l'écriture des textes.
- Pour le compte de leurs membres, elles peuvent aussi réaliser des prestations portant sur de la veille juridique et économique, conduire des études et des enquêtes sur l'évolution de leur secteur, et mettre à leur disposition des informations générales ou spécifiques sur leur secteur.
- Sur un plan collectif, les fédérations patronales sectorielles sont des instances qui élaborent pour leurs

membres des recommandations de bonnes pratiques et jouent un rôle de sensibilisation et d'alerte à l'attention de leurs membres.

En représentant et en défendant l'intérêt collectif de leur corporation auprès des pouvoirs publics et des décideurs politiques, elles contribuent à l'élaboration de normes juridiques et économiques dans le cadre du dialogue social. Ce travail peut déboucher sur la signature de conventions collectives, appelées accords de branche, et qui peuvent par exemple déterminer la hausse des salaires des employés de tout un secteur.

Interlocutrices privilégiées des pouvoirs publics, les fédérations professionnelles alertent sur des problématiques sectorielles, contribuant ainsi à permettre aux autorités de prendre des mesures bénéfiques pour le marché en question.

Enfin, sur le plan individuel, elles contribuent à structurer le comportement des entreprises qui en sont membres. Ainsi, une association patronale peut donner des avis, faire des analyses financières ou juridiques, tout en laissant libre chaque adhérent de définir ses propres actions, en fonction de ses intérêts spécifiques.

Au fil de leur évolution depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, ces organisations se sont structurées et ont pris conscience de leur rôle pédagogique de professionnalisation de leur secteur. Elles jouent un rôle absolument essentiel, constituant un relais incontournable entre les pouvoirs publics, le secteur de l'éducation et de la formation et le monde de l'entreprise.

■ Les fédérations sectorielles européennes reconnues par l'UE ■



38

Dans le cadre de la construction européenne, des fédérations nationales présentes sur le territoire de l'Union européenne ont décidé de s'unir pour représenter leur secteur à l'échelle européenne.

La Commission a fixé des règles précises concernant la création, la représentativité et le fonctionnement des comités sectoriels, conçus comme enceintes centrales pour la consultation, les initiatives conjointes et la négociation, entre organisations patronales et syndicats.

Les partenaires sociaux européens doivent répondre à plusieurs critères :

- Ils doivent appartenir à des secteurs ou catégories spécifiques et être organisés au niveau européen
- Être composés d'organisations elles-mêmes reconnues comme faisant partie intégrante des structures des partenaires sociaux au niveau des États membres
- Avoir la capacité de négocier des accords et être représentatifs de leur secteur dans plusieurs États membres
- Disposer de structures adéquates leur permettant de participer de manière efficace au processus de consultation.

Chaque comité adopte son règlement intérieur et son programme de travail. Il délègue le plus souvent aux secrétariats respectifs des partenaires sociaux, avec la Commission, le soin de préparer les réunions, l'ordre du jour et le suivi des travaux.

Les comités de dialogue social sectoriel sont composés d'un nombre égal de représentants des employeurs et des travailleurs et le secrétariat de chaque comité est assuré par un représentant de la Commission. Le dialogue social sectoriel européen a connu un développement important en 1998, lorsque la Commission européenne a institué les comités de dialogue social sectoriel, qui favorisent le dialogue entre partenaires sociaux sectoriels au niveau de l'UE. Son objectif est d'améliorer la gouvernance européenne à travers la participation des partenaires sociaux à la prise de décisions et à la mise en œuvre de celles-ci.

Il existe actuellement **43 comités** de ce type qui couvrent un large spectre d'activités : télécommunications, agriculture, graphisme, commerce, hôtellerie et restauration (HORECA), textile et habillement, construction, secteur bancaire, etc.



THE FEDE & NATIONAL AND EUROPEAN TRADE ASSOCIATIONS

In addition to its 'conventional' institutional relations with key international organisations working in education (UNESCO, Council of Europe, OIF, ECOSOC), the FEDE has developed close ties with a certain number of national and European trade associations. Its short- and long-term cooperation with these sector-specific organisations focuses on more specific or technical areas.

These partnerships enable speedy and more direct action on the ground. They help:

- To link up regional educational partners
- To develop innovation
- And to boost the career prospects of those graduating from FEDE institutions.

The FEDE began building national partnerships in 2018. Following the launch of the EU's Pact for Skills, it has also signed memoranda of understanding with a number of pertinent European trade associations.

At the national level

■ Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière (FNIH), Morocco

Founded in 1962, the FNIH consists of 12 regional hotel-industry associations (ARIHs) and hotel chains, together representing 3 600 accommodation sites across Morocco.

The Federation acts in the interests of hotel businesses by representing them in interactions with public authorities, providing them with information and advice, and assisting them with their business activities.

Working in partnership with its member operators, the FNIH helps train staff, build a safe and healthy tourism environment, manage job roles in hospitality, and promote Moroccan tourism. In signing an agreement with the FEDE in 2019, the FNIH recognised the value and quality of the FEDE's degrees and training programmes in subject area **N°9 (Tourism, Hospitality, Catering and Leisure)**. The FEDE is working with the FNIH to monitor skills and recruitment developments in this important sector. The FEDE-FNIH agreement aims both to support the development of the Moroccan tourism and hospitality sector, which is the country's second biggest sector in terms of job opportunities and share of national GDP, and to improve the job prospects of FEDE graduates.

■ Fédération des Entreprises et des Entrepreneurs de France (FEEF)

An important French trade association with over 900 member businesses, the FEEF represents regional SMEs involved in food and non-food retail.

In an agreement signed in 2018, the FEEF and the FEDE expressed their commitment to training young people and to strengthening ties between businesses in the sector and the FEDE's international network of graduates. The FEEF has officially recognised the professional utility of the FEDE's European degrees in subject area **N°1 (Management, Organisational Strategy and Human Resources)**.

The FEDE-FEEF strategic partnership is intended as a careers springboard for FEDE graduates since it facilitates their entry into the job market and fosters connections between FEDE educational institutions and FEEF member businesses.

■ Fédération française des Écoles de NAturopathie (FÉNA)

In establishing a partnership with the FÉNA, the FEDE wished to help strengthen the structural, institutional and legal credentials of the naturopathy sector by stepping up training requirements and identifying specific job roles and skills requirements. The partnership will help both FEDE institutions in subject area **N°6 (Sport, Health, Society and Education)** and FÉNA educational institutions to build educational programmes that match the needs of the French well-being and naturopathy sectors. The aim is to promote high professional standards in both FÉNA institutions and FEDE institutions offering programmes in the health sector. The partnership will also raise awareness of students and education providers as to professional requirements in the sector.

At the European level

Since 2020-2021, the FEDE has exchanged with trade associations representing a number of sectors, including agriculture, telecommunications, graphic design, textiles and clothing, hospitality, catering, and education.

As a result, two memoranda of understanding have already been signed: the first in October 2021 and the second in February 2022.

■ Employers' Group of Professional Agricultural Organisations in the European Union (Geopa-Copa)

The FEDE/Geopa-Copa partnership was signed in October 2021 in Malmö, Sweden, during a European social dialogue seminar. **Geopa-Copa** is an EU institution-recognised European employers' group representing the agriculture sector.

The main goal of this partnership is to create synergies between farms and agricultural businesses and FEDE educational institutions in subject areas **N°10 (Environment, Natural Resources and Sustainable Development)** and **N°11 (Nature, Agriculture and Farming)**. Thanks to its partnership with Geopa-Copa, the FEDE is able to work with the group's various members across Europe – in particular the Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) in France, the Deutscher Bauernverband e.V. (DBV) in Germany, the Cia – Agricoltori Italiani in Italy, and the Coordinadora de Organizaciones de Agricultores y Ganaderos (COAG - I.R.) in Spain.

■ European Telecommunications Network Operators' Association (ETNO)

A FEDE/ETNO memorandum of understanding was signed in February 2022 in Paris during a joint meeting. **ETNO** is an EU institution-recognised European association of telecommunications employers.

The FEDE-ETNO partnership focuses on the skills needed to work in the telecommunications and new technology sectors. The memorandum of understanding will help ensure that the courses offered in FEDE subject area **N°3 (IT, Digital & Technology)** cover the skills most needed by employers in the European telecommunications sector. Indeed, the new technology sector is full of exciting prospects for students who are able to combine IT and digital skills with administrative, financial and business know-how.

These two memoranda of understanding aim, above all, to ensure alignment between the FEDE's educational programmes and the recruitment needs of two European sectors with excellent employment prospects.

LA FEDE & LES FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES SECTORIELLES NATIONALES ET EUROPÉENNES

En parallèle de ses relations institutionnelles "conventionnelles" avec les organisations internationales les plus importantes dans le domaine de l'éducation (UNESCO, Conseil de l'Europe, OIF, CESNU), la FEDE a tissé des liens étroits avec certaines fédérations sectorielles nationales et européennes. La FEDE a développé des collaborations ponctuelles ou pérennes avec des fédérations sectorielles sur des thématiques plus étroites ou plus techniques.

Ces partenariats permettent de mener des actions rapides et plus directes sur le terrain. Ils participent :

- Au maillage éducatif sur les territoires
- Au développement de l'innovation
- Ainsi qu'à l'amélioration de l'employabilité des diplômés des écoles membres de la FEDE.

La FEDE avait déjà initié des partenariats nationaux depuis 2018. Avec le lancement du pacte pour les compétences de l'UE, la FEDE a mis en œuvre des protocoles d'accord avec des associations professionnelles européennes d'intérêt.

Au niveau national

■ La Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière (FNIH) au Maroc

Crée en 1962, la FNIH est constituée des douze Associations Régionales de l'Industrie Hôtelière (ARIH) et de chaînes hôtelières regroupant 3 600 unités d'hébergement situées sur l'ensemble du territoire marocain. Elle agit au profit des établissements hôteliers, notamment pour les représenter auprès des pouvoirs publics, les informer, les conseiller, les assister dans les démarches relatives à leurs activités.

En partenariat avec les opérateurs concernés, la FNIH participe notamment à la formation de ressources humaines, contribue à l'assainissement de l'environnement touristique, à l'organisation de la profession hôtelière, et enfin participe à la promotion du tourisme marocain.

À travers la convention signée en 2019 avec la FEDE, la FNIH reconnaît la pertinence et la qualité des programmes de formation et des diplômes FEDE de la filière **N°9 (Tourisme, Hôtellerie, Restauration, Loisirs)**.

La FEDE œuvre avec la FNIH au travers d'une veille conjointe des compétences et des emplois de ce secteur important. Cette convention accompagne le développement de l'industrie hôtelière et du tourisme au Maroc, deuxième secteur créateur d'emplois et contributeur du PIB marocain et favorise l'emploi des diplômés de la FEDE.

■ La Fédération des Entreprises et des Entrepreneurs de France (FEEF)

Importante fédération professionnelle française riche de plus de 900 entreprises membres, la FEEF représente les PME des territoires, fournisseurs alimentaires et non-alimentaires de la distribution. À travers la convention signée en 2018, la FEEF et la FEDE démontrent leur engagement dans la formation des jeunes et renforcent les liens entre les entreprises et le réseau international des diplômés de la FEDE. La FEEF reconnaît officiellement la qualité professionnelle des diplômes européens de la FEDE de la filière **N°1 (Management, Gestion et Stratégies des Organisations et Ressources humaines)**. Ce partenariat stratégique a été conçu comme un tremplin vers l'emploi pour les diplômés de la FEDE, car il favorise leur insertion professionnelle et facilite les passerelles entre les écoles FEDE et les entreprises membres de la FEEF.

■ La Fédération française des Écoles de NATuropathie (FÉNA)

Au travers de ce partenariat, la FEDE a pour objectif de participer à la structuration et à l'encadrement juridique et institutionnel de ce secteur auprès des institutions, par le renforcement des exigences en terme de formation, l'identification des métiers et des compétences attendues. Ce partenariat vise à accompagner les écoles de la FEDE de la filière **N°6 (Sport, Santé, Social, Education)** ainsi que les écoles de la FÉNA dans la construction de programmes pédagogiques en adéquation avec les besoins du secteur du bien-être et de la naturopathie en France. Le but est de renforcer la professionnalisation des écoles membres de la FEDE qui souhaitent se développer dans le secteur de la santé et celles de la FÉNA, ainsi que de mieux faire connaître les exigences professionnelles du secteur aussi bien aux étudiants qu'aux centres de formation.

Au niveau européen

La FEDE est à l'initiative depuis 2020-2021 de nombreux échanges avec des organisations professionnelles représentatives de plusieurs secteurs tels que l'agriculture, les télécommunications, le graphisme, le textile et l'habillement, le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés, l'éducation. Ces discussions ont d'ores et déjà permis la signature de deux protocoles d'accord en octobre 2021 et en février 2022.

■ Le Groupe des employeurs des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne (Geopa-Copa)

Le partenariat FEDE/Geopa-Copa a été signé en octobre 2021 à Malmö en Suède lors d'un séminaire organisé dans le cadre du dialogue social européen. Le Geopa-Copa est la fédération européenne représentative de l'agriculture, reconnue par les institutions de l'UE.

Le but premier de ce partenariat est de créer des synergies entre les entreprises et exploitations agricoles et les écoles de la FEDE des filières **N°10 (Environnement, Ressources naturelles, Développement durable) et N°11 (Nature, Agriculture, Élevage)**. Grâce à cette coopération, la FEDE est en mesure de collaborer avec les membres du Geopa-Copa, en particulier avec la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) en France, la Deutscher Bauernverband e.V. (DBV) en Allemagne, la Cia - Agricoltori italiani en Italie et la Coordinadora de Organizaciones de Agricultores y Ganaderos (COAG - IR) en Espagne.

■ L'Association des opérateurs européens de réseaux de télécommunications (ETNO)

Un Protocole d'accord FEDE/ETNO a été signé en février 2022 à Paris lors d'une réunion bilatérale. L'ETNO est la fédération européenne des employeurs des télécommunications, reconnue par les institutions européennes bruxelloises.

La collaboration entre la FEDE et l'ETNO porte sur les compétences nécessaires pour travailler dans les télécoms et les nouvelles technologies. L'objectif de ce Protocole d'accord vise à faire correspondre l'offre de formation de la FEDE de la filière **N°3 (Informatique, Digital, Technologie)** avec les besoins en compétences du secteur des télécoms en Europe. Les métiers en lien avec les nouvelles technologies sont des métiers d'avenir pour des apprenants capables de combiner un savoir-faire informatique et numérique avec des compétences organisationnelles, financières et commerciales.

Ces deux Protocoles d'accord visent à assurer la bonne adéquation entre les programmes pédagogiques de la FEDE et les besoins de ces deux secteurs porteurs d'emploi d'avenir en Europe.



Federation for **ED**ucation in **E**urope
Fédération Européenne Des Ecoles

www.fede.education



SHARING EDUCATION SHAPING THE FUTURE

www.fede.education - FEDE - rue du Rhône 114 - 1204 Genève - Suisse - mailbox@fede.org

La FEDE est partenaire de : /The FEDE has partnerships with:



INGO holding participatory status with the Council of Europe/ OING dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe - INGO holding the status of official partner at UNESCO/ OING dotée du statut de partenaire officiel de l'UNESCO
INGO holding consultative status with La Francophonie/ OING dotée du statut consultatif auprès de la Francophonie - Transparency register of European Union/ Registre de transparence de l'Union européenne - 313869925841-90